

ÉPARGNE ET FONDS DE PLACEMENT GARANTI



Guide de l'épargnant

DÉFINIR VOS PRIORITÉS

UN PREMIER PAS VERS UN AVENIR
QUI VOUS RESSEMBLE



Desjardins

Assurances

Vie • Santé • Retraite

Table des matières

INTRODUCTION	3
JEU-QUESTIONNAIRE : DES MYTHES QUI NUISENT À VOTRE ÉPARGNE	4
ÉTAPE 1: CONNAÎTRE LES ENJEUX	5
▶ Les chutes des marchés et la volatilité	5
▶ Vivre longtemps	5
▶ Les imprévus coûteux	5
▶ L'inflation	6
▶ L'impôt	6
▶ Les délais et conflits liés à votre décès	6
▶ Planifier pour deux	6
▶ La saisie de vos placements	6
SOLUTIONS DU JEU-QUESTIONNAIRE	7
ÉTAPE 2: ÉTABLIR VOS PRIORITÉS	9
NOTES	10
ÉTAPE 3: PRÉPARER VOTRE RENCONTRE AVEC UN CONSEILLER	11

Être à
l'abri des
imprévus
financiers.
Veiller sur
ceux que
vous aimez.
Faire ce dont
vous avez
envie.

Comment entrevoyez-vous votre avenir ?

Nous avons conçu le présent guide pour vous aider à déterminer les principaux enjeux liés à l'épargne-retraite auxquels vous devrez faire face. Vous éviterez ainsi les soucis inutiles et les mauvaises surprises, par exemple :

- devoir retarder des projets qui vous sont chers ou y renoncer;
- transmettre des soucis financiers à ceux que vous aimez;
- manquer d'argent aux moments où vous serez vulnérable, par exemple, à un âge avancé ou si vous tombez malade;
- devoir adopter un style de vie moins confortable que prévu.

Utilisez ce guide en prévision de votre rencontre avec votre conseiller. Ce dernier saura élaborer les solutions d'épargne qui répondront le mieux à vos principales préoccupations.

Concrétisez vos rêves d'avenir.

Obtenez les garanties indispensables à la réalisation de vos projets. Communiquez avec votre conseiller dès aujourd'hui !



Des mythes qui nuisent à votre épargne

Certaines croyances peuvent nuire à une planification financière efficace. Ces affirmations sont-elles vraies ou fausses ? Testez vos connaissances !

AFFIRMATION	VRAI	FAUX
1. La loi assurera le partage équitable de mes biens à la suite de mon décès.		
2. L'héritage prévu à mon testament placera mes proches à l'abri des soucis financiers.		
3. Les prestations de retraite gouvernementales seront suffisantes pour combler mes besoins de base, c.-à-d. me loger, me nourrir et me vêtir.		
4. Comme je suis travailleur autonome, je n'aurai accès à aucun autre revenu de retraite garanti que les prestations gouvernementales.		
5. Les produits d'épargne qui comportent des garanties limitent l'accès au capital.		
6. Investir sur les marchés financiers, par exemple, dans des fonds communs de placement, des obligations ou des actions, est la seule manière de faire croître mon épargne et de contrer les effets de l'inflation.		
7. Mes besoins financiers diminueront quand j'aurai pris ma retraite.		
8. Si je fais faillite, je perdrai tous mes placements.		

Les solutions figurent à la page 7.

Connaître les enjeux

Les chutes des marchés et la volatilité

Lorsque vous serez à quelques années de votre retraite, vous ne disposerez plus suffisamment de temps pour rattraper les pertes causées par les chutes des marchés. À la retraite, les conséquences d'une baisse des marchés sur votre portefeuille seront encore plus lourdes. En effet, si vous retirez vos économies au moment où les marchés sont à la baisse, elles fondront beaucoup plus rapidement que si ces derniers affichent des rendements positifs.

Il est important de prendre le temps de revoir votre plan d'épargne quelques années avant votre départ à la retraite. Votre conseiller vous proposera des placements et des protections adaptés aux enjeux propres à cette étape de votre vie.

Vivre longtemps

Compte tenu de l'accroissement de l'espérance de vie, votre retraite sera probablement plus longue que vous le pensez. Par exemple, une femme âgée de 60 ans aujourd'hui peut s'attendre à vivre en moyenne encore 28 ans¹. Il n'est donc pas exagéré de planifier vos revenus pour une période plus longue.

Règle générale, le revenu de pension que vous obtiendrez des régimes gouvernementaux sera insuffisant pour combler vos besoins de base. Il est donc essentiel que votre plan de retraite comprenne une source de revenu garanti à vie.

Évaluez votre espérance de vie
desjardinsassurancevie.com/fr/esperance-de-vie

Les imprévus coûteux

Des réparations urgentes, un incident ou des problèmes de santé pourraient vous forcer à vous endetter si vous n'avez pas alloué une portion de votre épargne aux imprévus.

S'il est rassurant de savoir que la grande majorité des produits d'épargne offerts par Desjardins Assurances peuvent être liquidés² en partie ou en totalité en cas d'imprévu, l'idéal est de faire part à votre conseiller de votre désir d'allouer une partie de votre épargne à un fonds d'urgence afin qu'il vous offre l'option la plus avantageuse pour vous.

UN GAIN IMPRÉVU ?

Une prestation d'assurance, un héritage ou un gain à la loterie peuvent aussi donner lieu à de toutes nouvelles questions financières. Vous avez besoin de temps et de conseils pour prendre une décision éclairée ? Votre conseiller a tout ce qu'il faut pour vous épauler : placements à court terme avantageux, optimisation de votre facture fiscale, solutions de revenu garanti, etc.

¹ Institut canadien des actuaires, 2014.

² À l'exception du Placement à terme non rachetable. Les autres produits d'épargne de Desjardins Assurances offrent la possibilité d'un rachat. Référez-vous aux clauses du Contrat du produit qui vous intéresse pour obtenir les renseignements relatifs à son rachat. Des frais peuvent s'appliquer.

Établir vos priorités

Votre nom : _____

Date : _____

VOS OBJECTIFS	PEU IMPORTANT → TRÈS IMPORTANT				
	S.O.	1	2	3	4
Accumuler de l'épargne en vue de ma retraite. Nombre d'années avant ma retraite : _____					
Optimiser la gestion de mes revenus de retraite.					
Transmettre un patrimoine : <input type="checkbox"/> à ceux que j'aime; <input type="checkbox"/> à un organisme de bienfaisance.					
Économiser pour faire face aux imprévus. Types d'imprévus : _____ _____					
Économiser en vue d'un ou de plusieurs projets : Projet : _____ Projet : _____ Projet : _____					
Épargner davantage ou réduire mon endettement.					
Prendre des décisions éclairées à propos d'un gain d'argent important.					

VOS PRÉOCCUPATIONS	PEU IMPORTANT → TRÈS IMPORTANT				
	S.O.	1	2	3	4
Protéger mon épargne contre les chutes des marchés.					
M'assurer de ne pas manquer d'argent si je vis jusqu'à un âge avancé.					
Conserver un accès à mon argent.					
Protéger mon épargne contre les effets de l'inflation.					
Réduire ma facture fiscale.					
Être en mesure de régler d'éventuels frais de soins de santé.					
Minimiser les délais et les frais liés à la transmission de mon patrimoine.					
M'assurer que mon conjoint ne manquera pas d'argent à la suite de mon décès.					
Protéger mon épargne en cas de faillite ou de poursuite judiciaire.					

Préparer votre rencontre avec un conseiller

Pourquoi faire affaire avec un conseiller ?

L'analyse d'un conseiller est incontournable pour vous assurer que vous détenez les protections adéquates pour maintenir votre niveau de vie, mettre ceux que vous aimez à l'abri des soucis financiers et protéger votre patrimoine en cas de décès.

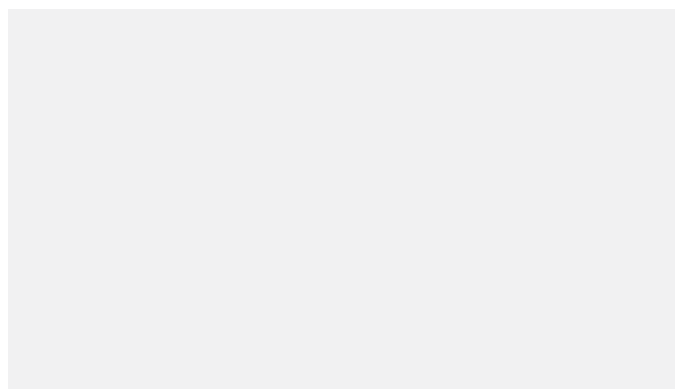
Avant la rencontre

Vous avez parcouru le présent document et rempli le questionnaire de la page 9 ? Vous êtes prêt à discuter avec votre conseiller de vos objectifs et de vos préoccupations !

N'oubliez pas d'avoir en mains les documents et renseignements relatifs à votre situation :

- Relevés d'assurance collective
- Relevés de régime(s) de retraite
- Contrats d'assurance
- Documents juridiques
(testament, procuration, mandat, etc.)
- Relevés de placements
- Documents relatifs à vos dettes
- Vos dernières déclarations de revenus

VOTRE CONSEILLER



Trouvez un conseiller

Allez sur desjardinsassurancevie.com et cliquez sur «Rencontrer un conseiller», ou communiquez avec nous sans frais, au **1 877 938-8931**.



Desjardins, un nom qui inspire confiance!

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays. Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde.

Veillez vous référer au glossaire du document Helios2 - Contrat et notice explicative et aux définitions du Contrat Placements à terme pour obtenir la définition des termes écrits en majuscules dans ce document.

desjardinsassurancevie.com

 **Desjardins**
Assurances
Vie • Santé • Retraite

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
200, rue des Commandeurs, Lévis (Québec) G6V 6R2
1 866 647-5013



Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.